

Verreries - Ariège

La verrerie du Pas de la Mandre, commune de Sainte-Croix-Volvestre

*Christiane Miramont et Sabine Bourrinet
Avec la participation de Marie-Geneviève Dagain,
Laurette Fauroux, Huguette Heuillet*



La première verrerie

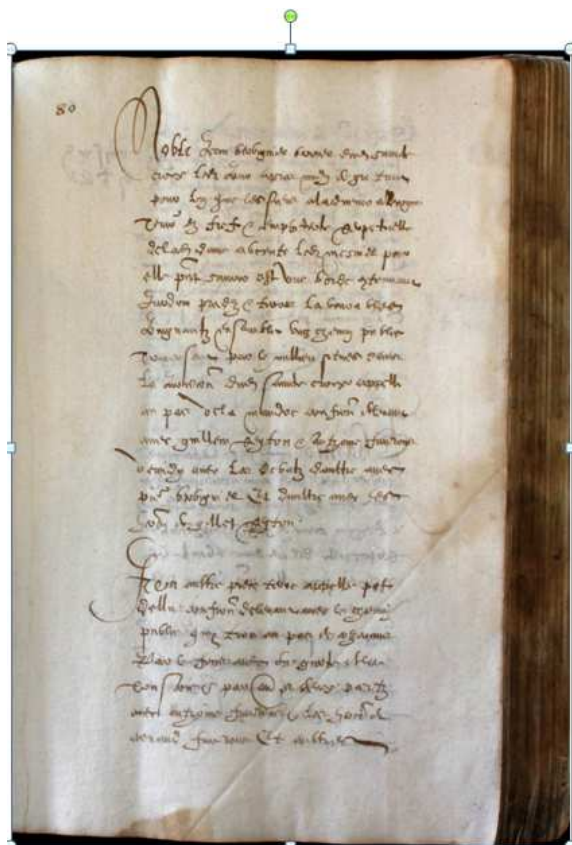
En 1541 apparaît dans les documents Jehan Berbiguier, à l'origine de la longue lignée de verriers exerçant l'art et science de verrerie au Pas de la Mandre. Ce hameau de la juridiction de Sainte-Croix, est en bordure de la forêt des abbesses de l'Ordre de Fontevrault, seigneures du lieu¹. Selon le livre de reconnaissances² établi à leur demande, Jehan reconnaît tenir dans le premier article une borde, maison, champs, et dans l'article trois, un champ avec maison et leur devoir le cens et le fournage³.



Carte de Cassini, planche 39, publiée en 1776

Jehan est peut-être le père de **Pierre**, verrier, qui fait son testament le 7 janvier **1544** dans lequel sont cités sa femme Missandre et ses deux enfants **Jean et Pierre**, mis sous la tutelle de leur parent Thomas⁴. Eux-mêmes feront en **1584**, la reconnaissance aux abbesses pour les bordes et les terres qu'ils détiennent toujours dans ce lieu avec un certain Jean Berbiguier dit Ninet, verrier⁵. Jules Villain⁶ lui donne quatre autres enfants : Gabriel, Jeanne, Catherine et Françoise.

1584 (23 mai) livre de reconnaissances [116 EDT/AA1] (p. 80)



Noble Jean berbiguier verrier dud sainte croix led jour après midy de gré tant pour lui que les siens à l'avenir a reconnu tenir en fief et emphithéote perpétuelle de lad dame absente, led messire pour elle présent savoir est une borde attenant jardin, prés et terres labourables joignant ensemble un chemin public traversant par le milieu situés dans la juridiction de sainte croix appelé au pas de la mandre confront de levant avec guilhem peytou et anthoine faurous de midi avec les débats, d'autre avec pierre berbiguier et d'autres avec les héritiers de gillet peytou

item autre pièce terre appelé pat dellu confront du levant avec le chemin public qui tire au pas de couzerans par le fond avec la goutte de la ponson (?) et par autres deux parts avec antoine faurous et les héritiers de arnaud faurous et autres

(p. 80v) confronts au cens et oblie de huit soulds neuf deniers tournois et six boisseaux blé froment de fournage payable par led reconnaissant et les siens à lad dame son procureur chaque feste de toussaint ce que a promis [...]

Reconnaissance de Jean Berbiguier, p. 80. (Photo et traduction Ch. Miramont)

Pierre semble par la suite être parti dans la vallée de la Neste. Jean reste au Pas de la Mandre. Il épouse le 20 avril 1579 Gabrielle de Pailhès de La Bastide de Besplas, de laquelle il a eu au moins deux garçons, Jacques et Marc. Dans son testament, le 7 mai 1614, il ordonne que sa deuxième femme Marie de Grenier soit *maitresse et gouverneresse de ses biens*.

La verrerie au XVIIe siècle



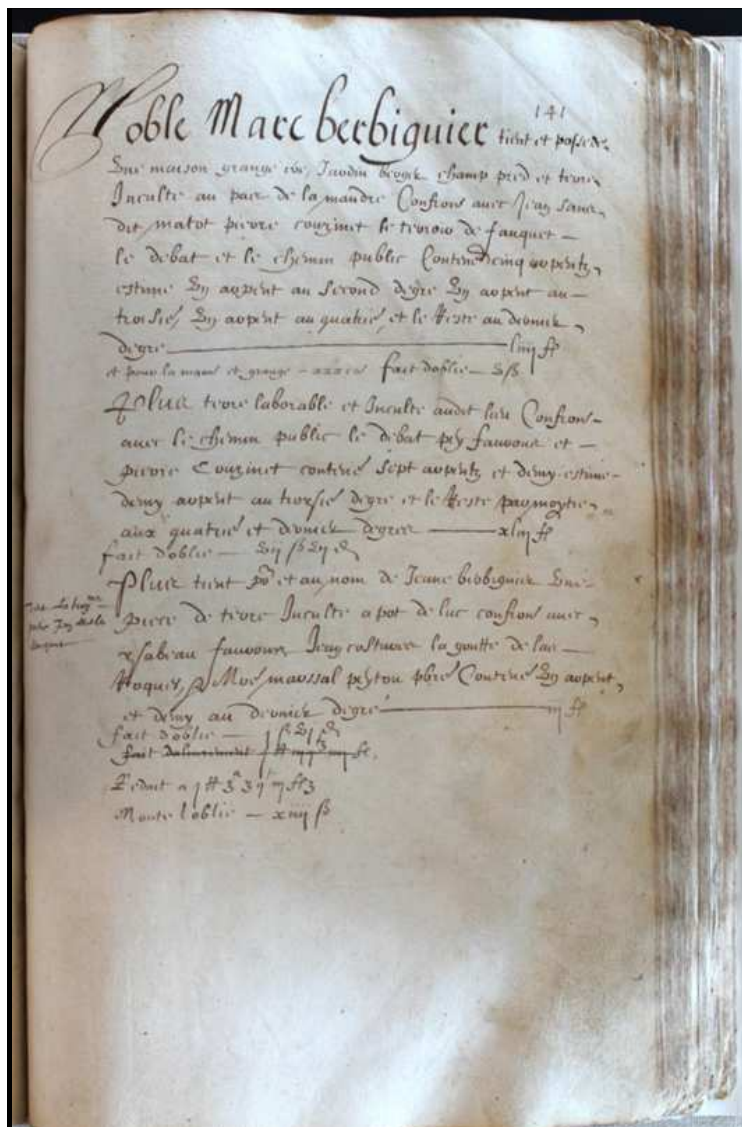
Carte avec noms de lieux (H. Heuillet). La toponymie rappelle le souvenir des gentilshommes verriers.

Jacques se marie le 13 avril 1606 avec Marguerite de Grenier, fille d'un verrier de la Verrerie du bas en Fabas, et va fonder la verrerie de Poudelay non loin de celle de son beau-père.

Marc continue à travailler au pas de la Mandre, où il se marie le 14 juin 1610 avec Jeanne de Grenier, sœur de Marguerite. Il aura trois filles et quatre garçons :

Jacques "pot de leu" marié en 1664 à Judith de Verbigier, **Jean "de lom"** marié à Philiberte Robert, **David "la vignasse"** marié à Judith de Grenier et **Ozée** qui part s'installer vers 1650 dans la vallée de Nistos (Hte-Pyrénées) à la verrerie de l'Arize.

En 1649² d'après le livre terrier de Sainte-Croix, Marc possède une maison avec jardin et verger et 12 arpents ½ de champs, prés et terres incultes. La verrerie n'y figure pas car, selon la charte de 1445 qui concerne les verriers de la province de Languedoc et par conséquent ceux du Volvestre, les verreries sont exemptées d'impôts.



Livre terrier Sainte-Croix 1649 (p. 141)
(116 EDT/CC1)

Noble Marc berbiguier tient et possède une maison, grange, jardin, verger, champs, pré et terre inculte au pas de la mandre confront avec Jean sans dit Matot pierre cousin et le terroir de fauquet le debat et le chemin public contenant cinq arpents estimé un arpent au second degré, un arpent au troisième un arpent au quatrième et le reste au dernier degré 9 florins et pour la maison et grange xxx ca fait d'oublie 5 boisseaux

Plus terre labourable et inculte aud lieu confront avec le chemin public le debat pey fauroux et pierre cousin contenant sept arpents et demi estimé demi-arpent au troisième degré et le reste par moitié au quatrième et dernier degré 18 florins fait d'oublie 7 boisseaux 6 deniers

Plus tient pour et au nom de Jean berbiguier une pièce de terre inculte à pot de luc confront avec Fabian fauroux Jean coustures la goutte de las roques et mre marsal peytou prêtre contenant un arpent et demi au dernier degré 3 florins fait d'oublies 1 boisseau 6 deniers (dans la marge : tient la troisième partie Jean merle marchand)

fait d'allivrement 1 lt 3 q^x 4 fl
réduit à 1 lt 5^s 5 q^x 3 fl
monte l'oublie 14 boisseaux

Reconnaissance Marc Berbiguier, livre terrier, 1649 (photo et traduction Ch. Miramont)

Les verriers du Pas de la Mandre sont protestants

Jean "de lom" est dénombré en 1683 parmi les familles protestantes de Mauvezin. Son neveu **Jacques de Berbigier**, surnommé "**Pot de leu**" comme son père, abjure le 20 octobre 1685 avec sa femme et sa tante Judith de Grenier, veuve de David de Berbigier "la vignasse" :

Verriers habitant dud Sainte-Croix, lesquels et tous ensemble et un chacun d'eux en particulier ont librement et volontairement abjuré et abjurent l'hérésie de Calvin qu'ils ont ci-devant professé et en laquelle ils estoient nais^s.

Ils sont enterrés dans le cimetière du Pas de la Mandre, aujourd'hui disparu.

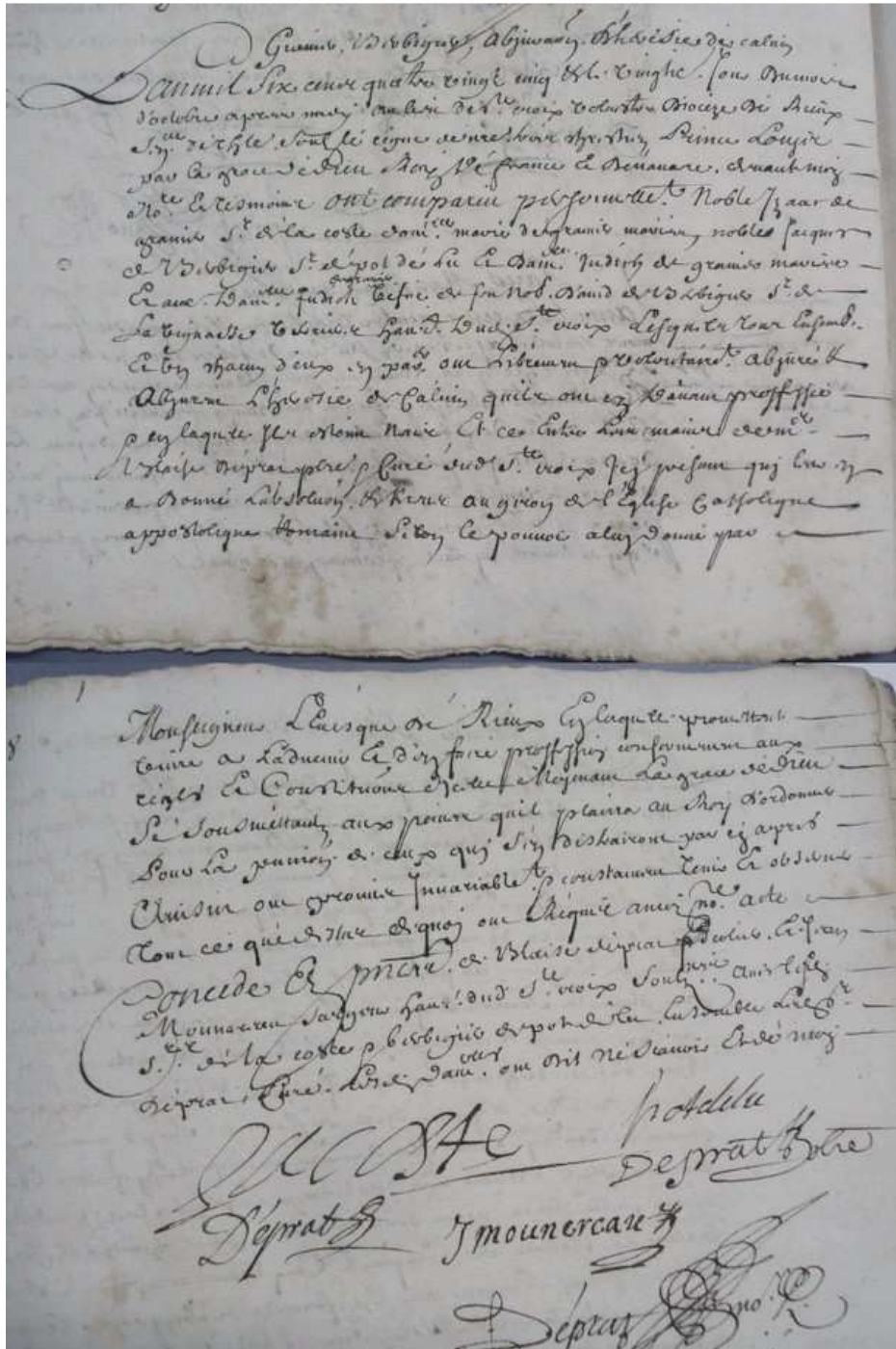


Photo d'abjuration 1685 (photo S. Bourrinet, traduction Ch. Miramont)

La verrerie au XVIII^e siècle

Jean "de lom" revient par la suite au Pas de la Mandre où il est capité⁹ en 1695 avec Jacques "pot de leu". En 1718¹⁰, ce dernier possède la verrerie de Porteteni qu'il a certainement créée et où sa femme Marguerite de Grenier fait son testament. Lui, décède en janvier 1725 et son testament « *clos et cacheté en 6 endroits de cire rouge d'un cachet où il y a une couronne* » est ouvert au Pas de la Mandre en avril, à la demande de son dernier fils, François, qui y demeurait avec lui. Les enfants qu'il a eus de sa première femme Judith de Verbigier se partagent l'héritage¹¹ : **Marc "La vignasse"** a la maison basse avec le corps de la verrerie, **Pierre "Coustaut"** la moitié de la grande maison à prendre au nord, **Jean "Latreyte"** sa part de la métairie de Mérigon (il partira à Aron) et **François "Campet"**, l'autre moitié de la grande maison avec la moitié des meubles et linges, tous les bestiaux, un fusil, une épée d'argent et 400 livres de fonds de terre où il voudra. Il a également deux filles, Marguerite épouse de Jean Robert-Labessède et Marie. Il veut que sa femme Marguerite de Robert soit *maîtresse et gouverneresse de ses biens*.

Marc "la vignasse" a quitté la verrerie avant 1714 pour Fabas, où ses enfants sont baptisés. En 1722, il achète une coupe de bois à Bonrepaux et Prat (*le bois de la pitre*) avec *"la faculté de faire construire sur le fons les batisses nécessaires pour l'usage d'une verrerie qu'il a résolu de faire construire pour faire consommer le bois pendant tout le temps qu'il sera nécessaire pour cet effet"*¹².

Il habite encore à Mercenac en 1736. En 1739, il achète avec Pierre de Grenier "Magnoua" un bois à Fabas où ils pourront couper 6 pieds de vieux chênes pourpres pour bâtir une verrerie¹³.

Aucun document ne nous permet de savoir qui faisait fonctionner la verrerie du Pas de la Mandre à cette époque, ni pourquoi Marc est parti. A-t-elle cessé momentanément son activité, après la construction de celle de Porteteni à un kilomètre de là ? Les trois frères de Marc, nés entre 1692 et 1700, y habitent et y travaillent en 1745. Est-ce eux qui l'ont remise en activité ?

Les poursuites de 1745

Après son abjuration, Jacques "pot de leu" avait fait baptiser ses enfants, mais ces derniers sont retournés au protestantisme. Quelques jours avant Pâques 1745, une assemblée clandestine se tient à la verrerie du Pas de la Mandre pendant laquelle le pasteur Olivier célèbre le culte alors interdit, ce qui donne lieu à des poursuites contre les verriers. L'enquête ouverte par Daydé, subdélégué de l'intendance du Languedoc au diocèse de Rieux, nous donne les noms des verriers qui y travaillaient : Pierre "Coustaut" et son fils Jean, Jean "Latreyte" et son fils Pierre "Tucan", et François "Campet".

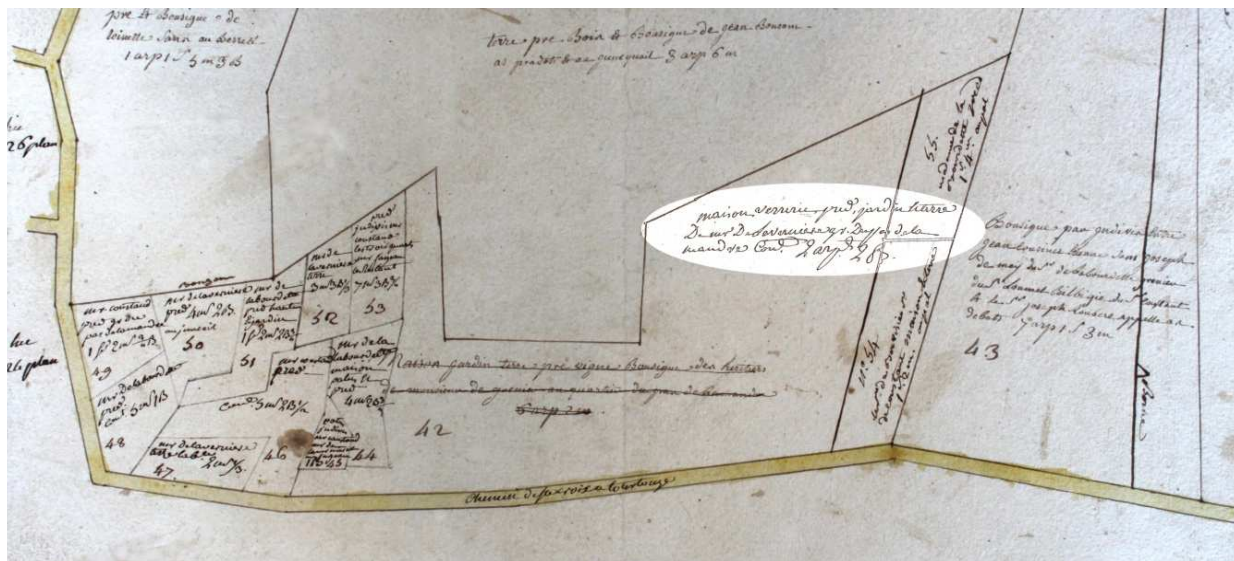
Le Pas de la Mandre était donc à cette époque une verrerie importante, puisque y sont également recensés Pierre de Robert-Laprade et son frère Henri de Robert-Bartaragna, Jacques de Grenier-Lalée et Jean de Grenier-Solembel. Au total neuf verriers y travaillaient et y vivaient avec leur femme et leurs enfants.

Une succession qui pose question

Marc "La vignasse" et ses quatre fils¹⁴ sont à cette époque à la verrerie de Salet en Fabas. Ils seront condamnés par contumace¹⁵ car, ayant signé en 1735 une supplique au roi à la suite de premières poursuites, Lavignasse est considéré comme récidiviste.

Nous retrouvons "La vignasse" au Pas de la Mandre en 1747 où il achète, avec son frère François "Campet", un bois appartenant à la communauté de Tourtouse¹⁶ et en bordure duquel il va construire la verrerie du Pal, où il habite dès 1754¹⁷.

Pour une raison que nous ne connaissons pas, la verrerie du Pas de la Mandre dont il avait hérité passe à son frère "Campet". Ce dernier n'a que deux filles et en 1748, selon le livre terrier de Sainte-Croix¹⁸, la verrerie est au nom de son gendre **Simon de Robert, sieur de Lavernière**.



Plan cadastre de Sainte-Croix de 1748

La fin de la verrerie

En 1785, le fils de Simon, **Joseph de Robert-Lavernière**, époux de Marguerite de Verbizier-Saint-Paul (la soeur du général d'Empire), possède la verrerie avec une maison, une grange, un jardin et des terres labourables, tout contigu pour une superficie de 3 arpents, 3 mesures, 2 boisseaux 1/6¹⁹. En 1788, il doit plus de 1 188 livres aux frères Maylin²⁰ de Cazères et leur donne en paiement des terres. Il continue cependant son activité au moins jusqu'en 1809 où il est encore qualifié de fabricant de verroterie.



Répartition de l'habitat du pas de le Mandre en 1829 selon le plan cadastre de Sainte -Croix. (Relevé de H. Heuillet)

n° 2372 : maison, verrerie, cour (720 m²) appartient à François Vergé, instituteur à Sabarat, époux de Eléonore de Robert-Lavernière

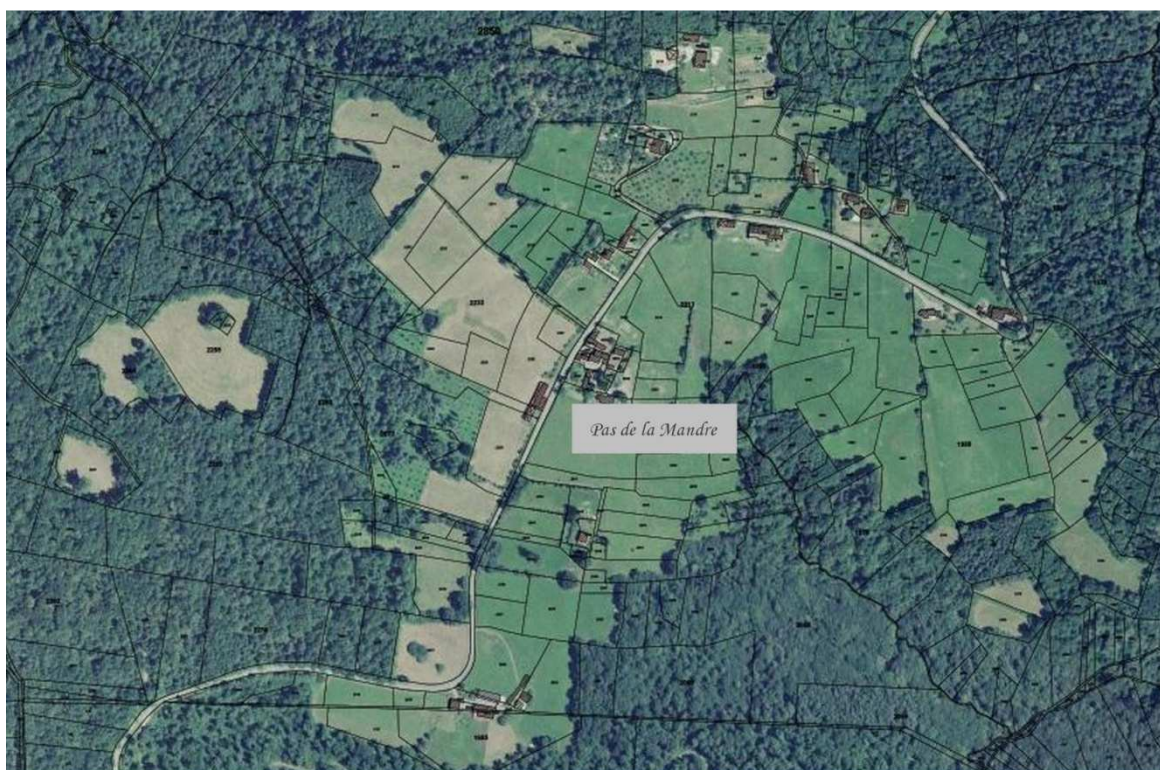
n° 2374 : maison (85 m²) appartient à Antoinette Carcy

La verrerie existe toujours en 1829. Elle figure sur le cadastre napoléonien au nom de François Vergé, membre de l'université impériale, habitant Sabarat, époux d'Eléonore, la fille de Joseph de Robert-Lavernière²¹, mais c'est certainement Georges Cazeneuve, marchand de verre, installé au Pas de la Mandre depuis au moins 1819, qui continue la fabrication de verre. En 1821, il reconnaît qu'il administre et régit la fabrique de verre située au Pas de la Mandre pour le compte seul de Barthélémy son fils, fabricant de verre à Toulouse²². Il habite une maison qui jouxte la verrerie et, par son testament en 1834²³, il en fait don à Eulalie Carcy, âgée de 14 ans, fille d'Antoinette, sa fille de service, qui vit avec lui.

A partir de là, on ne trouve plus de traces d'activité de cette verrerie.

Que reste-t-il aujourd'hui ?

Le lieu a été profondément remanié par les constructions récentes. Il reste cependant quelques traces, telles des pierres avec des coulures de verre incluses sur une façade de maison. Tout autour, une vaste clairière de défrichement, mise par la suite en culture, est le témoin de l'exploitation intensive des bois. Aucune fouille n'ayant été réalisée, seuls les documents conservés dans les Archives départementales, en particulier les actes notariés, permettent de retracer l'histoire de cette verrerie. L'imagination fait le reste.



*Le Pas de la Mandre est situé au Sud de la commune de Ste Croix Volvestre, dans une clairière de défrichement
source géoportail vue aérienne + cadastre*

Actuellement, des habitations au centre d'une clairière de défrichement



La verrerie du pas de la Mandre (Aquarelle de Madame Juliette Maton)

- [1](#) Le couvent de Sainte-Croix, détruit lors de la guerre de Cent Ans, est reconstruit en 1620.
- [2](#) AD09 116 EDT/E66, microfilmé 2Mi 1/R23.
- [3](#) Par la reconnaissance, le tenancier reconnaît tenir en servitude du seigneur la ou les parcelles dont il est possesseur et lui devoir le cens, un impôt foncier. Le fournage est un redevance que tout chef de famille payait au seigneur pour cuire son pain au four banal ou pour le cuire chez lui.
- [4](#) AD82, C82/52-54. Documents fournis par Jacques de Berbigier sieur de Sablon, pour attester de sa noblesse.
- [5](#) AD09, 116 EDT/AA1. Livre de reconnaissances de Sainte-Croix, 22 mai 1584, f° 80, 109 et 243.
- [6](#) VILLAIN Jules, *La France Moderne. Grand dictionnaire généalogique, historique et biographique*. Tome III (Haute-Garonne et Ariège) Montpellier, Firmin, 1911.
- [7](#) AD09, 116 EDT/CC1. Livre terrier, p. 141. Le livre terrier, tout comme le livre de reconnaissances, contient sous le nom de chaque propriétaire, et par articles séparés, la description de toutes les possessions, leur contenance, leurs confronts, leur nature ainsi que les redevances auxquelles elles sont soumises.
- [8](#) AD31, 3E1622, p. 208, Deprat notaire de St-Michel.
- [9](#) La capitation est un impôt direct créé en 1695. Tous les habitants du royaume y sont assujettis, sauf le clergé qui l'acquitte sous forme de « Don gratuit ». Les verriers sont capités pour deux livres, ce qui est peu, les meuniers, par exemple, étant capités pour trois livres.
- [10](#) AD09, 5E4428, Marc Bonin notaire de Tourtouse, 1er mars 1718.
- [11](#) AD09, 5E4429, Marc Bonin notaire de Tourtouse, 25 avril 1725.
- [12](#) AD09, 5E4436, Marc Bonin notaire de Tourtouse, 19 avril 1722.
- [13](#) AD09, 5E4433, Marc Bonin notaire de Tourtouse, 30 novembre 1739.
- [14](#) Guy "Verbigier", Jean "Loumet", Jacques "Vignasson", Jean "Lassalle".
- [15](#) SAINT-QUIRIN, *Les verriers du Languedoc (1290-1790)*, 1904, réédition Le Mas-d'Azil, Association "la Réveillée", 1985.
- [16](#) AD09, 5E4438, Pierre Bonin notaire de Tourtouse.
- [17](#) AD31, 3E16210, Mauran notaire du Plan, p.424. Mariage de son fils Jean-Paul « Loumet » avec Elisabeth de Grenier
- [18](#) AD09, 116 EDT/CC2. Livre terrier, planche 25
- [19](#) AD09, E67 livre de reconnaissances de Sainte-Croix 1784-85 (*document microfilmé*)
- [20](#) condamnation de la Bourse du commerce de Toulouse obtenue contre les héritiers de dame de Verbigier mère dud lavernière (10 dec 1781), AD09 5E12118, Vincent Coutanceau, notaire de Tourtouse.
- [21](#) AD09, 5E 11982, Jean Pierre Durrieu notaire de Lasserre. Mariage le 10 février 1812.
- [22](#) AD09, 5E 12699, Jean Pierre Durrieu notaire de Lasserre.
- [23](#) AD09, 5E11987, Jean Marie Benoit notaire à Lasserre.